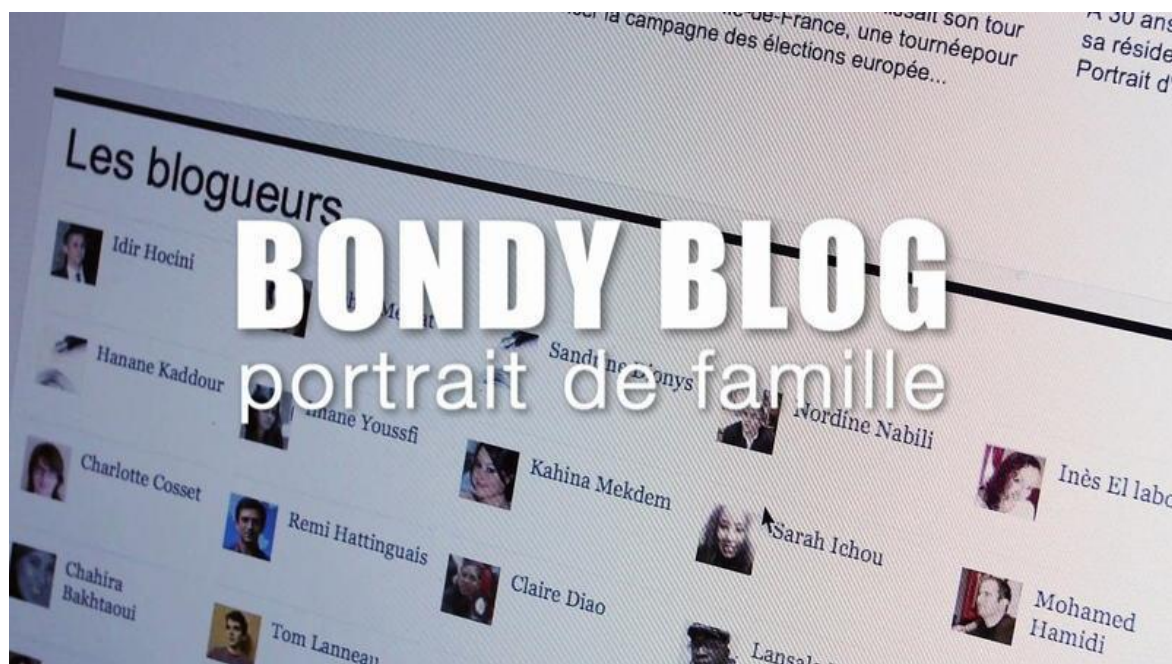


Semaine de la presse et des médias dans l'école©
21-26 mars 2016

Les toiles du journalisme

Liberté d'expression, prenez la parole !



Documentaire
Réalisé par Julien Dubois
2015 - 52 min

Dossier réalisé par le CLEMI Strasbourg.

Janvier 2016

En partenariat avec :

le Club de la Presse Strasbourg Europe, dans le Cadre de la SPME et du festival « Les toiles du journalisme »

l'Académie de Strasbourg,

le Conseil Général du Bas-Rhin

avec le soutien de la Région Alsace, dans le cadre du « Mois de l'Autre »



Sommaire

Synopsis	p.4
Exploitation pédagogique	p. 5
Contexte historique	
De la naissance des banlieues aux émeutes de 2005	
Histoire des banlieues françaises	p. 7
Les émeutes de 2005	p. 9
Contexte sociologique	
La question de la discrimination	p. 10
De la « ghettoïsation » aux émeutes	p. 13
Banlieues et médias	
Le traitement médiatique des banlieues	
Dans un quotidien national – un débat	p. 14
Sur une chaîne d'information continue	p. 16
Dans une émission satirique	p. 18
Sur un site de critique et d'analyse des médias	p. 18
Une autre manière de parler des banlieues :	
le Bondy Blog	p. 23
Prenez la parole !	
L'expression des élèves : Quelques règles	p. 25
L'éthique du journaliste	p. 26
L'objectivité du journaliste	p. 27
La ligne éditoriale	p. 27
Les différents types d'articles	p. 27
Les codes de l'écriture journalistique	p. 28
Pour aller plus loin... Créez un média en ligne !	p. 29
Bibliographie	p. 30

Synopsis

« La banlieue, c'est à deux pas du centre de Paris. Seuls 8 km séparent Bondy de la porte de Pantin. Mais pour ceux qui n'y mettent jamais les pieds, c'est une terre hostile. Il y a pourtant, en banlieue, des histoires personnelles et des cultures qui composent bien autre chose que ces clichés. Ce journal en ligne, né en 2005 à la suite des émeutes, est une aventure collective et politique. En brisant les lieux communs, ce film porte un regard sur cette entreprise de presse associative unique en son genre. » Allociné

Quand les émeutes d'octobre 2005 éclatent en France, Serge Michel, journaliste à *L'Hebdo*, en Suisse, propose à sa rédaction de venir dans un quartier de Seine-Saint-Denis, pour mieux comprendre ce qui s'y joue, en prenant le temps. Fruit du hasard, le journaliste se pose dans une cité de Bondy, parce qu'il y a un point de chute. Le Bondy Blog est né, et l'aventure se poursuit depuis sous la direction de Mohamed Hamidi et Nordine Nabili. Traitant de l'actualité nationale et internationale, le Bondy Blog a largement dépassé l'exploration d'un territoire. Aujourd'hui, l'équipe compte une quarantaine de rédacteurs permanents qui témoignent des raisons de leur engagement dans ce documentaire. Certains travaillent depuis dans des « *rédactions nationales et nous représentent* », dit Hamidi.

Sans dresser un bilan exhaustif, le film se focalise sur les journalistes qui se sont livrés en confiance. Ils reviennent sur leur appartenance à « *un média où on se reconnaît pour la première fois* » (Kahina Mekdem), leur refus d'une orientation scolaire au rabais, ou leur ras-le-bol du traitement médiatique des banlieues synonyme de « *dealers, drogue, insécurité et assistés* » (Mohamed Kone). Badrouline Abdallah, lui, dénonce cette télévision qui stigmatise la jeunesse des quartiers, « *forcément violente, toujours enragée, dangereuse...* » Echappant à la langue de bois, des propos forts et graves derrière les traits d'humour, qui restituent une réussite unique dans le paysage médiatique français.

Emmanuelle Skyvington. La critique TV de Télérama. 13/06/2015

Exploitation pédagogique

La préparation et l'exploitation du documentaire s'inscrivent parfaitement dans les programmes d'Education morale et civique, d'histoire ou de philosophie, et plus particulièrement dans les thèmes ci-dessous :

Education Morale et Civique

Classe de seconde

La personne et l'État de droit

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<p>Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. S'impliquer dans le travail en équipe.</p>	<p>L'État de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'État de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques). La séparation des pouvoirs. Le fonctionnement de la justice : - la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions) ; - la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs) ; - la justice civile. Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative. Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.</p>	<p>Étude de situations réelles ou fictives (d'actualité, historiques, littéraires...) pour analyser les contradictions entre obligations juridiques et morales et les rapports entre les individus et l'État (projet interdisciplinaire souhaitable).</p> <p>À partir de situations tirées de la vie des lycéens, d'adolescents ou de jeunes adultes, réflexion sur les différentes formes d'engagement, dans l'établissement (participation à la démocratie lycéenne) ou dans la vie quotidienne, sur leur signification et sur leur légitimité.</p>

Égalité et discrimination

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<p>Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. S'impliquer dans le travail en équipe.</p>	<p>La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats). Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes. Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1er juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc.</p>	<p>Une étude de cas à partir d'extraits de jugements montrant la diversité des expressions discriminatoires, avec l'analyse des solutions apportées. À partir de faits observés dans le lycée ou son environnement social, un débat peut être mené, à la fois : - sur la définition de ce qui est discriminatoire ; - sur la distinction de ce qui est simplement discriminant de ce qui est discriminatoire ou attentatoire à la dignité humaine ; - sur les moyens autres que juridiques de combattre les discriminations.</p>

Classe de première

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. S'impliquer dans le travail en équipe.	S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif. Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale.	S'engager : analyse d'œuvres d'art, de films, de textes littéraires, philosophiques ou historiques sur les problèmes de l'engagement (projet interdisciplinaire souhaitable).

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. S'impliquer dans le travail en équipe.	Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).	Réalisation, en lien avec le professeur documentaliste, d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique (projet interdisciplinaire souhaitable).

Philosophie

Classe terminale

Notion du politique

Série L : - La société - La justice et le droit - L'État

Série ES : - La société et les échanges - La justice et le droit - L'État

Série S : - La société et l'État - La justice et le droit

Histoire

Classe terminale

Regards historiques sur le monde actuel

Le rapport des sociétés à leur passé - Question - Les mémoires : lecture historique

Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIXe siècle à nos jours - Question - Médias et opinion publique

Contexte historique

De la naissance des banlieues aux émeutes de 2005

Histoire des banlieues françaises

La France n'échappe pas au phénomène des Bidonvilles



📅 09 janvier 1963

🕒 3m 12s

📄 Réf. 01063



« L'un des bidonvilles les plus importants en France au début des années soixante fut notamment celui de Nanterre (la Folie) où vivaient près de dix mille personnes. Il s'agissait essentiellement de travailleurs algériens, marocains ou portugais fournissant une importante main-d'oeuvre aux usines de fonderie, de papeterie ou d'automobiles situées dans l'Ouest parisien. »

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01063/la-france-n-echappe-pas-au-phenomene-des-bidonvilles.html>

La construction des grands ensembles de banlieue : l'exemple de Sarcelles



📅 02 décembre 1960

🕒 1m 22s

📄 Réf. 01075



« Eclairage média : Même si l'expression de "cité dortoir" est employée dans le commentaire, la politique de construction des grands ensembles est présentée ici sous un jour tout à fait favorable : les cités nouvelles permettent d'éloigner leurs habitants des centres villes hypertrophiés et apparaissent comme un véritable symbole du progrès et de la modernité. Rien n'est dit sur les "effets pervers" de ces grands ensembles (ségrégation sociale, très forte concentration de population dans des espaces très

restreints, éloignement des différentes activités économiques, sociales et culturelles...). La confrontation d'images de grands ensembles alignés et rectilignes (Sarcelles notamment) et de petits villages de banlieue en train d'être absorbés par la ville permet de montrer le phénomène de périurbanisation comme quelque chose en voie de généralisation. »

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01075/la-construction-des-grands-ensembles-de-banlieue-l-exemple-de-sarcelles.html>

La construction des grands ensembles à la périphérie des grandes villes : la remise en cause



📅 21 mars 1973

🕒 1m 50s

📄 Réf. 01081



Cette politique de construction de grands ensembles, en débouchant sur de véritables cités dortoirs, a rapidement suscité les critiques.

Ancien responsable de la DATAR, Olivier Guichard proclame ici la nécessité d'adapter la politique urbaine en la recentrant vers la construction d'ensembles plus petits et en évitant la ségrégation sociale par le mélange des types d'habitats. Quelques efforts seront fait dans ce domaine à partir des années 1970, mais la construction d'immeubles moins importants que lors de la période précédente ne permettra pas de supprimer totalement certains effets pervers liés au phénomène des "grands ensembles" (promiscuité, ségrégation sociale, éloignement des lieux de travail...).

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01081/la-construction-des-grands-ensembles-a-la-peripherie-des-grandes-villes-la-remise-en-cause.html>

Les émeutes dans les banlieues françaises en 2005



📅 17 novembre 2005

🕒 3m 34s

📄 Réf. 04575



Reportage. Les violences urbaines s'étendent aux départements voisins de la Seine-Saint-Denis. Un commentaire sur des images factuelles des dégâts causés par ces actes de violence, et des affrontements entre jeunes et policiers, à Aulnay-sous-Bois, et à Clichy-sous-Bois, alterne avec l'interview d'un membre de l'association "Au-delà des mots".02/11/2005 <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04575/les-emeutes-dans-les-banlieues-francaises-en-2005.html>



Émeutes des banlieues : retour dix ans en arrière – France 24. Ajoutée le 27 oct. 2015. 2'04''
<https://www.youtube.com/watch?v=fogjf7PnHuY>

Contexte sociologique

La question de la discrimination

France : les banlieues reposent la question de l'intégration à la française.

Un an après les émeutes de banlieues de novembre 2005, la France se demande comment mieux contrôler l'immigration et comment sauver - ou réformer - son modèle républicain d'intégration.

La France, qui dès la fin du XIXe siècle a fait appel à la main d'œuvre étrangère, est l'un des plus anciens pays d'immigration d'Europe. L'immigration a tout d'abord été d'origine européenne. Elle est essentiellement alimentée, depuis les années 60, par les anciennes colonies d'Afrique et du Maghreb. La population immigrée est aujourd'hui estimée à cinq millions de personnes, soit 8 % de la population totale, une proportion relativement stable depuis trente ans. Il faut toutefois noter qu'un quart de la population totale possède au moins un grand-parent d'origine immigrée.

Les recensements démontrent que le solde migratoire de la France est, depuis les années 90, bien inférieur à celui de l'Allemagne ou de l'Espagne. Pourtant, le débat actuel est marqué par la dénonciation d'une immigration incontrôlée, illustrée par les affaires de sans-papiers. Alors que la réunion du 29 septembre 2006 entre les huit pays de la rive sud de l'Union européenne a convenu de la nécessité de traiter de la montée des flux migratoires au niveau européen, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a également présenté une nouvelle loi relative à l'immigration, en juillet 2006, pour la deuxième fois au cours de la même législature. (La précédente datait de novembre 2003). En introduisant le concept d'« immigration choisie », la loi vise, grâce à des critères de compétences et de besoins, à organiser une immigration plus utile et plus assimilable, ce que les milieux associatifs dénoncent comme une « immigration jetable », en rupture avec le modèle d'intégration universaliste républicain.

On touche ici au cœur du problème : assurer l'intégration de populations de culture non-européenne et d'une nouvelle religion - l'islam - au sein de la République laïque. **Or, derrière le discours du « creuset républicain » (intégrer tous les individus en une seule communauté de citoyens et non en une somme de communautés particulières), le modèle d'intégration à la française a laissé se développer une fragmentation aussi bien spatiale que sociale de la société. Alors que les trois dernières générations sont nées en France, les populations d'origine africaine et maghrébine restent souvent cantonnées dans des ghettos en proie à l'échec scolaire et au chômage de masse.** Cette fragmentation favorise un repli identitaire qui se manifeste à la fois dans les attaques régulières contre les agents et les symboles de l'État et dont le point culminant - peut-être provisoirement seulement -, aura été atteint lors des violences de novembre 2005. Mais il se traduit aussi par les réflexes discriminatoires et xénophobes d'une partie des Français « de souche ».

Il est souvent admis que la solution au problème de l'intégration passera par un meilleur accès à l'éducation et à l'emploi, ainsi qu'à la représentation politique et médiatique pour les citoyens issus de l'immigration. Si oui, comment ? Faudra-t-il réformer le modèle républicain et organiser une « discrimination positive », pourtant taboue dans la culture politique française ? C'est une question difficile, car elle touche directement à l'identité nationale, mais cruciale, si la France ne veut pas rester prisonnière de ses illusions passées.

Benoît Roussel France : les banlieues reposent la question de l'intégration à la française. 08/12/2006 Arte.

<http://www.arte.tv/fr/france-les-banlieues-reposent-la-question-de-l-integration-a-la-francaise/1395876,CmC=1395864.html>

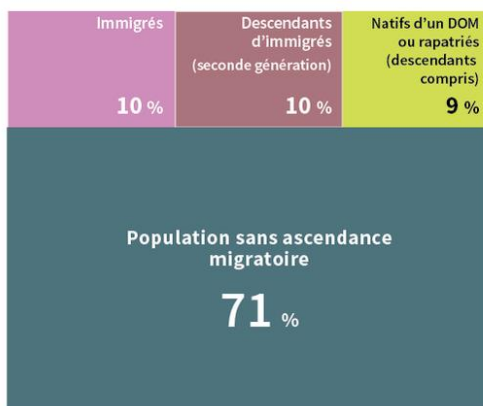
Emploi, école : les réussites et les blocages de l'intégration en France
 Le Monde 08.01.2016 Enquête Ined Insee



Du premier pied posé en France par un immigré à l'installation dans la vie adulte de ses enfants s'écrit une histoire d'intégration. Pour comprendre ce processus, qui transforme en Français un nouveau venu et sa descendance, mais aussi pour en repérer les blocages, une équipe de 22 chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont scruté les vies de 8 300 immigrés issus de sept vagues d'entrées successives. Ils les ont comparées à celles de 8 200 de leurs descendants et à des Français sans ascendance étrangère.

Près d'un tiers de la population est issue d'une migration

POPULATION RÉSIDANT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
 SELON LE LIEN DE MIGRATION



ORIGINE DE LA POPULATION IMMIGRÉE (18-60 ANS)
 effectifs pondérés, en milliers



Les 600 pages d'analyses, intitulées « Trajectoires et origines », rendues publiques vendredi 8 janvier, se lisent comme le roman scientifique de la construction de la France contemporaine. Il raconte une société qui, en dépit de ses doutes, sait intégrer. Face aux hésitations sur notre capacité à recevoir les réfugiés de Syrie ou d'ailleurs, la science apporte donc sa pierre. Elle réfute le repli communautaire de la

deuxième génération, qui n'apparaît pas dans les résultats de cette vaste enquête réalisée en 2008-2009. Celle-ci confirme toutefois un phénomène de ghettoïsation des fils d'immigrés venus du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie. Il y perçoit d'ailleurs plutôt l'idée que, malgré les difficultés, l'« *attachement à la France est fort* », comme le rappelle le sociodémographe Patrick Simon, un des trois coordonnateurs des travaux.

Ces travaux, qui auront duré pas loin de dix ans, présentent une intégration « asymétrique ». Certes, les enfants d'immigrés obtiennent des diplômes, trouvent des conjoints et des amis sans ascendance migratoire, ont souvent mis entre parenthèses la langue de leurs parents... Pourtant, ils restent plus longtemps victimes du chômage que la population majoritaire et se sentent discriminés. « *L'intégration socio-économique est difficile pour eux, alors que leur intégration sociale est en marche* », résume Cris Beauchemin, le deuxième coordonnateur du projet.

(...)

- **Ecole : les filles réussissent bien voire mieux, les garçons moins bien**

Si l'on considère la deuxième génération, les 18-35 ans qui ont suivi toute leur scolarité en France, on constate que les filles sont tout autant bachelières que les jeunes femmes de la population générale, et parfois même plus nombreuses selon leur pays d'origine. « *Alors que 65 % des filles de la population majoritaire obtiennent un bac, près de 80 % des filles de Chinois, 70 % des jeunes filles ayant des parents cambodgiens, laotiens ou du vietnamiens décrochent un bac ; comme 69 % des filles de parents originaires de Guinée* », se réjouit M. Beauchemin. Toutefois, la part des bachelières est bien plus faible parmi celles dont les parents sont venus de Turquie (38 %) ou d'Algérie (51 %).

De manière générale, les résultats sont nettement moins bons pour les garçons. Si 59 % des garçons de la population majoritaire sont bacheliers, seuls 48 % des enfants d'immigrés réussissent ce diplôme – 26 % seulement pour les parents originaires de Turquie, 40 % pour l'Afrique sahélienne ou 41 % pour l'Algérie. Globalement, 55 % des descendants d'immigrés (ou immigrés arrivés avant 6 ans) qui sont aujourd'hui bacheliers. Ce qui place les « deuxième génération », filles et garçons confondus, à 7 points des adolescents du groupe majoritaire, pour l'obtention de ce diplôme tellement symbolique.

(...)

- **Emploi : l'ascension sociale ne protège plus des discriminations**

Mais des indicateurs plus inquiétants viennent pondérer ces résultats. En effet, l'intégration économique des « deuxième génération » ne suit pas leur insertion sociale ; l'« asymétrie » se situe là. D'abord, un diplôme n'a pas le même rendement pour un enfant de migrant et pour un Français de lignée. Même si leur niveau scolaire n'a rien à voir, M^{me} Hamel, la troisième coordinatrice, observe que « *la répartition des emplois des descendants d'immigrés s'approche de manière estompée de celle des emplois occupés par les immigrés de même origine* » ; preuve du déclassement manifeste des personnes de seconde génération.

« *Ayant plus de mal à s'insérer dans le monde du travail, ils acceptent plus souvent des postes déqualifiés et ensuite y progressent moins vite que leurs collègues qui ne sont pas issus de l'immigration* », regrette la sociologue. « *Les enfants d'immigrés sont partout confrontés à des discriminations. Ce qui est vrai dans la recherche d'un emploi l'est aussi pour le logement ou l'accès aux loisirs* », insiste-t-elle. « *En fait, eux font le travail d'intégration. Mais quand la dynamique doit venir de la société française, là, les blocages apparaissent* », regrette Patrick Simon.

(...)

- **Zones urbaines sensibles : les hommes relégués dans des quartiers fuis par d'autres**

Si pour l'ensemble des sept vagues migratoires considérées en bloc, l'intégration économique n'est pas à la hauteur d'une intégration sociale, qui, elle, fonctionne, l'étude de l'INED pointe un groupe, très masculin, qui, lui, n'a même pas réussi son insertion sociale. Les fils de Maghrébins, les jeunes ayant des parents venus d'Afrique subsaharienne ou de Turquie cumulent les indicateurs d'exclusion à cause de leur échec scolaire massif. Plus d'un tiers d'entre eux n'ont aucun diplôme, pas même le diplôme national du brevet. A leur niveau d'éducation trop faible pour entrer sur un marché du travail s'ajoute leur relégation dans des quartiers fuis par les autres.

Quand plus d'un habitant de ZUS sur deux est migrant ou fils de migrant, ils se retrouvent vite ghettoisés et victimes de ce que le premier ministre, Manuel Valls, qualifiait en janvier 2015 d'« *apartheid territorial, social, ethnique* ». « *Nous souhaitons attirer l'attention sur ce groupe* », insiste M. Beauchemin, pour qui leur présence aux marges de la société, désormais scientifiquement établie, est « *un fait social majeur* ». Pour eux et pour les autres, Christelle Hamel, Patrick Simon et Cris Beauchemin plaident à l'unisson pour la mise en place de politiques de lutte contre le racisme et les discriminations, afin de ne pas « *stopper ce processus d'intégration, en marche, par ces assignations aux origines de leurs parents* ».

Méthodologie

« Trajectoires et origines » est la première enquête d'envergure (22 000 personnes interrogées) autorisée en France à recueillir le pays de naissance et la nationalité des personnes venues au fil des sept grandes vagues migratoires de la seconde moitié du XX^e siècle.

(...)

Maryline Baumard Emploi, école : les réussites et les blocages de l'intégration en France in Le Monde 08.01.2016 Enquête Ined Insee

http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/01/08/les-enfants-d-immigres-s-integrent-mais-restent-victimes-du-chomage-et-de-la-discrimination_4843872_3224.html

De la « ghettoïsation » aux émeutes

“Morts pour rien”

Avec le retour à l'ordre public, les premières réflexions apparaissent. Car à travers le phénomène émeutier en lui-même s'exprime un mécontentement, une colère généralisée des quartiers. Dans son livre, « *Quand les banlieues brûlent : retour sur les émeutes de novembre 2005* », le sociologue Laurent Mucchielli s'est placé du point de vue des émeutiers. Pour lui la colère s'articule sur quatre problèmes : les relations avec la police, l'échec à l'école, le chômage et les discriminations. Dix ans après les émeutes, le bilan est négatif :

“Les habitants voulaient éviter les interventions choc et instaurer plus de police de proximité. Or c'est l'inverse qui s'est produit. Les policiers eux-mêmes reconnaissent qu'ils n'ont plus les moyens de faire de la proximité. Aujourd'hui, la ghettoïsation scolaire est toujours aussi présente. L'école est l'un des principaux symboles visés par les émeutiers, qui exprimaient leur ressentiment d'être mis à l'écart ou sur des voies de garage. Le chômage atteint le plus haut niveau des vingt dernières années et le racisme empire avec la poussée de l'extrême-droite et des formes d'islamophobie qui s'expriment encore plus ouvertement qu'il y a dix ans. Cela crée un cercle vicieux car les populations des banlieues se replient sur elles-mêmes et sont ensuite accusées de communautarisme. A l'inverse, les nombreux Français qui ont regardé le spectacle des émeutes de loin n'ont ressenti que du rejet et de la peur.”

« Le risque aujourd'hui, c'est que la fracture sociale soit ethnicisée par les médias et la politique, qui transforment la barrière sociale entre les gens en barrière raciale »

<http://info.arte.tv/fr/les-inegalites-sur-le-banc-des-accuses>

Banlieues et médias

Le traitement médiatique des banlieues

Dans Le Monde – un débat

Banlieues et médias : "une incompréhension mutuelle"

Débat en 2010 avec les internautes animé par Luc Bronner, journaliste au journal Le monde, prix Albert Londres, spécialiste des banlieues. Auteur du livre "la loi des ghettos". Modération, François Béguin.

Top : Pourquoi la télévision n'arrive-t-elle à donner qu'une vision caricaturale de la banlieue ?

Luc Bronner : Je ne crois pas qu'on puisse avoir une position aussi tranchée sur la télé. Il existe tout type de reportages, certains sont très négatifs, d'autres positifs. Le dernier en date, qui fait beaucoup de bruit, sur Tremblay-en-France [*Seine-Saint-Denis*], montre effectivement une image assez sombre des quartiers populaires.

Mais que dirait-on si la télévision masquait cette partie-là du bilan de Nicolas Sarkozy ? Beaucoup de choses ont été dites sur ce reportage, sauf une : c'est un reportage en "prime time" sur TF1, qui dresse un bilan très critique de la politique du chef de l'Etat en matière de sécurité.

Pour moi, cela a un sens politique. Une chaîne qui a été associée à tort ou à raison à l'ascension de Nicolas Sarkozy dresse aujourd'hui un bilan négatif de son action sur un de ses points forts.

Agnès : Les reportages se sont multipliés depuis les émeutes de 2005. Toutefois, on a l'impression que l'image que les jeunes ont des journalistes ne cesse de se détériorer. Avez-vous ce sentiment ?

Oui, c'est vrai. Les médias ont une image désastreuse dans les quartiers sensibles. C'est encore plus vrai pour les télés que pour les radios et la presse écrite. Cela correspond au sentiment qu'ont les habitants, particulièrement les jeunes, d'être stigmatisés en permanence. Mais je crois que se limiter au problème médiatique serait une erreur.

Les médias ne font peut-être pas parfaitement leur travail, c'est vrai, mais c'est toute la société française qui est aujourd'hui en difficulté vis-à-vis de ses quartiers.

Ul : Est-ce que les journalistes vont facilement travailler en banlieue ou est-ce qu'ils considèrent ces zones comme hostiles ? Il y a plusieurs exemples de journalistes agressés, de matériel volé...

Il y a probablement une incompréhension des deux côtés. Très peu de rédactions disposent de correspondants ou de journalistes spécialisés qui ont le temps de créer des contacts, des réseaux, et qui peuvent couvrir les banlieues au quotidien, y compris lorsqu'il n'y a pas d'incidents. Cela participe à la distance entre les médias et les quartiers.

Comme les journalistes connaissent mal ces territoires, ils y vont probablement avec plus de réticence, plus de crainte. C'est malheureusement parfois justifié. Les équipes de télévision, notamment, sont régulièrement agressées, leur matériel volé.

(...)

Marseillaise : Les médias ne jouent-ils pas un rôle dans les faits de délinquance dans les banlieues en propageant des stéréotypes que les jeunes finissent par accepter et qui deviennent source de fierté ?

Pendant les émeutes de 2005, il avait été reconnu que les médias avaient contribué à une émulation négative entre quartiers. Les émeutiers voulaient gagner la compétition du quartier le plus "chaud" en brûlant plus de voitures que le voisin. C'est incontestable.

Mais en même temps, on voit bien que le problème des violences urbaines dépasse largement la seule question médiatique. Pour preuve, depuis 2005, les télés ne traitent quasiment plus des voitures

brûlées. Or leur nombre n'a pas diminué dans les quartiers sensibles. Cela montre bien que les faits de violence urbaine existent en dehors même du traitement médiatique.

C'est la même chose pour les violences sur les policiers : depuis le pic des émeutes de 2005, leur nombre n'est jamais redescendu, alors même que les médias n'en parlent quasiment pas.

(..)

Ju : Est-ce qu'il n'y a pas également un problème de vocabulaire ? Faut-il parler de "banlieue", de "cités", de "quartiers sensibles" ? Et les "jeunes" ? Qualifier, c'est stigmatiser... Et pourtant, il y a une réalité... Comment faites-vous ?

La question du vocabulaire est centrale, mais très compliquée du point de vue journalistique. Parler de la banlieue au singulier est une erreur, cela revient à mettre sur le même plan Clichy-sous-Bois et Neuilly-sur-Seine. Le pluriel est déjà plus adapté. Pour ma part, j'utilise indifféremment les termes "populaire", "sensible" et "difficile", qui rendent compte de la situation de ces territoires. Pour information, le terme "sensible", qui est souvent très contesté, figure dans la loi, puisque les zones urbaines sensibles, qui correspondent aux territoires les plus en difficulté, ont été définies par le gouvernement.

C'est plus compliqué sur les "jeunes". On peut vite tomber dans des caricatures en employant le terme "jeune" de façon générale, alors qu'en phase de violences urbaines par exemple, ce sont généralement des poignées de personnes qui sont actives. On pourrait être tenté par l'utilisation du terme "individu", mais c'est tout aussi délicat parce que c'est un terme policier.

Reste "émeutier", mais c'est aussi piégé parce que cela laisse supposer qu'on est systématiquement dans une situation d'émeute alors qu'on est le plus souvent dans une situation de violences urbaines, qui sont moins graves. L'idéal est de rester le plus précis possible en qualifiant les jeunes concernés, en donnant leur nombre et en le comparant à la population globale du quartier.

C'est par exemple ce que j'ai essayé de faire sur Tremblay en signalant qu'il y avait une vingtaine de jeunes en situation de rupture grave sur un quartier de 8 000 habitants.

Lion : Les origines sociologiques des journalistes et des rédacteurs en chef pour la plupart "non-issus" des dit "quartiers" est-elle la raison majeure du décalage constaté ?

Ça peut y participer. C'est valable pour toutes les institutions qui interviennent dans les quartiers. La France n'a pas encore réussi à diversifier ses élites, qu'elles soient médiatiques, politiques ou intellectuelles. J'ai le sentiment que c'est en train de bouger. Paradoxalement, une des institutions médiatiques les plus en pointe est TF1, qui fait de gros efforts de recrutement, plus avancés par exemple que France Télévisions.

D'autres expériences comme celles menées par le Bondy Blog et l'Ecole supérieure de journalisme de Lille permettront peut-être d'améliorer la situation. Cela dit, le travail à faire reste énorme.

Duke : Vous parlez souvent des moments que vous partagez avec les jeunes. En ce sens, votre travail semble souvent s'apparenter à un travail d'ethnographe. Comment faites-vous pour vous faire accepter dans ces quartiers ? Comment parvenez-vous à créer des liens avec ces populations ?

Le facteur temps est essentiel. J'ai la chance, en travaillant au *Monde*, de pouvoir consacrer un plein-temps à mon travail dans les quartiers, donc de pouvoir intervenir dans les phases de crise, évidemment, mais aussi dans les périodes calmes, celles où on peut créer des contacts, celles où on peut raconter les banlieues dans leur complexité.

Sur Tremblay, par exemple, je suis le quartier populaire de cette ville de Seine-Saint-Denis depuis près d'un an, pour essayer de comprendre son évolution. Je crois que c'est une des pistes pour améliorer les relations entre les médias et les quartiers : éviter les traitements en dents de scie – extrêmes en période de crise, quasiment inexistant le reste du temps – et montrer qu'on s'intéresse à ces territoires sur le long terme.

Au fond, ce qui me frappe, ce n'est pas tant le fait qu'il y ait des violences urbaines que le silence de ces quartiers. On connaît en France un niveau élevé de ségrégation sociale et ethnique sans que les habitants protestent réellement. Ou alors par l'abstention.

Pour moi, le taux extrêmement élevé de l'abstention aux élections régionales aurait dû être considéré comme un événement plus grave que les émeutes de 2005, parce que plus massif, touchant des centaines de milliers d'adultes, et pas seulement quelques milliers d'émeutiers.

(...)

Fanny : Pourquoi faut-il toujours qu'on associe banlieue et ghetto, drogue ou violence ? Jeune journaliste, j'ai proposé à plusieurs rédactions et sociétés de production des sujets sur "l'autre banlieue" (les initiatives positives qui sortent du cadre rap/sport), on me rétorque toujours "qu'il n'y a pas d'actu...". Est-ce le public ou les médias eux-mêmes qui ne veulent voir qu'un seul aspect des choses ?

Traditionnellement, les médias s'intéressent d'abord aux trains qui arrivent en retard, selon la formule consacrée. Si l'on observe le traitement médiatique depuis 2005, il y a eu beaucoup de sujets positifs à la télé, à la radio ou en presse écrite.

Peut-être même que, par une sorte d'effet de balancier, pour contrebalancer le traitement très sombre des émeutes de 2005, les médias sont-ils d'ailleurs passés à côté de la dégradation des conditions de vie dans les quartiers.

J'ajoute qu'il y a une forte incitation gouvernementale à faire du "positif" sur les quartiers, sans doute pour faire passer l'idée que le plan Espoir banlieue de Fadela Amara [*secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville*] et la politique de sécurité de Nicolas Sarkozy sont efficaces.

Duke : La relation n'est-elle toutefois pas une relation d'échange ? Au delà du témoignage que vous livrent les jeunes, n'attendent-ils pas quelque chose en retour ?

Oui, évidemment. Mais je dirais comme toutes les sources. Lorsqu'un policier, un magistrat, un chercheur, un élu donne une information, il ne le fait jamais "gratuitement", mais en ayant en tête ses intérêts.

Tout mon travail de journaliste est de varier les sources et de tenter de comprendre quels sont les intérêts de mes interlocuteurs. Intérêt de carrière ? Politique ? Militant ?

Dans mon travail, je rencontre beaucoup d'habitants dans les quartiers qui témoignent avec l'espoir de faire connaître la situation très difficile dans laquelle ils se trouvent.

Banlieues et médias : "Une incompréhension mutuelle" Le Monde 02.04.2010

http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/04/02/banlieues-et-medias-une-incomprehension-mutuelle_1328147_3224.html

Sur une chaîne d'information continue

«No-go zones» islamistes de Paris : l'expert de Fox News s'excuse



Le journaliste invité par la chaîne d'info conservatrice américaine juge «ridicule» la carte diffusée, et reconnaît avoir basé ses observations sur les émeutes de 2005

«No-go zones» islamistes de Paris : l'expert de Fox News s'excuse

Insultes, menaces de mort, nom «*traîné dans la boue*» : le journaliste et vétéran de l'armée américaine Nolan Peterson y réfléchira sans doute à deux fois avant de s'exprimer à nouveau sur les plateaux de Fox News. La semaine dernière, cet «expert» était invité par la chaîne d'info américaine ultra-conservatrice pour aider à «*comprendre le climat actuel en France et la montée de l'islam radical*», dicit le bandeau affiché pour présenter cette séquence.

Au-delà des inexactitudes ou exagérations assénées par Peterson, c'est la carte diffusée pendant son intervention qui a suscité un grand nombre de réactions en France. Basé sur des données de l'INSEE autour des Zones Urbaines Sensibles, le visuel présentait des quartiers comme Ménilmontant, Belleville ou la Porte Saint-Denis comme des «no-go zones» («zones interdites»), des endroits aux mains d'islamistes radicaux où la police n'oserait pas s'aventurer.

Dans un billet publié sur le site Blue Force Tracker adressé «*au peuple de France*», Nolan Peterson revient sur son intervention. On comprend désormais mieux sa vision très particulière de la capitale, puisque Peterson déclare y avoir vécu entre 2004 et 2006 et avoir basé ses observations sur «*les très graves émeutes de 2005*». Ses comparaisons hasardeuses avec les scènes de guerre en Irak et Afghanistan font elles aussi référence aux événements survenus en France il y a dix ans, après la mort de deux adolescents poursuivis par la police à Clichy-sous-Bois. Un contexte jamais précisé à l'antenne de Fox News, ni par les présentateurs ni par Peterson lui-même, qui s'en excuse dans son billet.

Fox News en prend (un peu) pour son grade dans ce texte lorsque Peterson se désolidarise de la fameuse carte diffusée pendant son intervention. «*Il y avait malheureusement une carte associée à mes interviews [il est intervenu à plusieurs reprises sur Fox News, ndlr], qui insinuait que les zones que j'évoquais se situent dans des quartiers comme Montmartre. C'est bien entendu ridicule. Je n'ai pas créé cette carte, je n'ai rien à voir avec elle et j'ignorais qu'elle était diffusée en parallèle*». Peterson prend tout de même ses responsabilités et présente ses excuses pour l'inexactitude. «*Si j'en ai l'occasion, j'adorerais visiter Paris à nouveau pour voir à quel point ces zones ont changé depuis la dernière fois que je les ai vues en novembre 2005. Je suis certain qu'elles me rendraient fier et optimiste pour la France*», poursuit-il.

Mercredi soir, le Petit Journal de Canal+ revenait sur l'affaire en précisant n'avoir reçu aucun retour de Fox News, maintes fois contactée. Un brin revanchard, l'animateur Yann Barthès a livré en pâture l'adresse mail de la directrice de la communication de Fox News, également partagée via un tweet de l'émission déjà retweeté près de 7 800 fois en quelques heures.

En conclusion de ce segment visible ci-dessous intitulé *Shut the fuck up, Fox News* («ta gueule, Fox News»), Barthès invite les téléspectateurs à envoyer massivement le message «*vérifiez vos informations, vous vous trompez sur les zones interdites en France*».

Depuis la publication du billet de Peterson, Le Petit Journal a publié [sur Facebook](#) le message suivant : «*Vous pouvez arrêter de contacter Fox News : la pression a fonctionné !*». Rien ne dit cependant que les excuses trouveront leur chemin jusqu'à l'antenne de la chaîne américaine.

«No-go zones» islamistes de Paris : l'expert de Fox News s'excuse Par Alexandre HERVAUD — 15 janvier 2015 http://www.liberation.fr/ecrans/2015/01/15/no-go-zones-islamistes-de-paris-l-expert-de-fox-news-s-excuse_1181149

Dans une émission satyrique

Eric et Quentin - Paris No Go Zones



Eric et Quentin - Paris No Go Zones : Les journalistes de Fox News à Paris in Le Petit journal Canal+ Ajoutée le 6 févr. 2015. 1'57''

https://www.youtube.com/watch?v=VUjCaWbRzuU&index=2&list=PLJmsul2IQ_oddBF3jlxHMmOBHsOimbBc

Sur un site de critique et d'analyse des médias

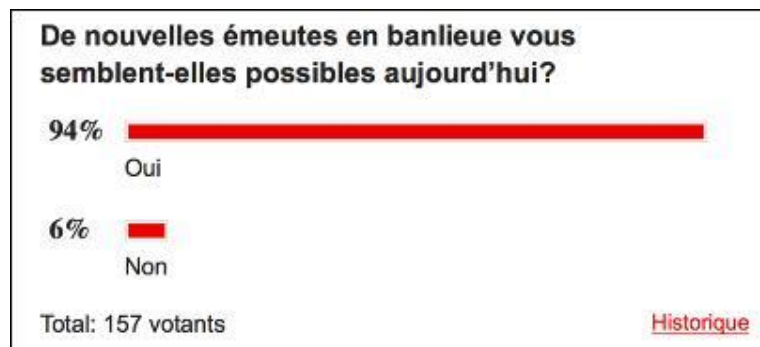
Révoltes de 2005 : dix ans après, un traitement médiatique tristement ordinaire

La commémoration des dix ans du décès de Zyed Benna et Bouna Traoré, morts électrocutés en tentant de fuir des policiers, et des révoltes qui s'ensuivirent dans certains quartiers populaires, a été l'objet d'une couverture médiatique d'une certaine ampleur, notamment dans la presse d'informations générales. À la lecture de nombre d'articles consacrés à ces événements, dont beaucoup prétendent raconter « *ce qui a changé en 10 ans dans les banlieues* », le moins qu'on puisse dire, c'est que le traitement médiatique des quartiers populaires, lui, n'a pas changé ! Petit échantillon des procédés éditoriaux et des stéréotypes journalistiques, au mieux maladroits, au pire malveillants, qui structurent le traitement médiatique des « banlieues » et de leurs habitants.

S'il ne fallait retenir qu'un seul article dans la production éditoriale consacrée à la commémoration des « émeutes » de novembre 2005, ce serait un papier de L'Opinion qui offre un condensé édifiant des représentations médiatiques dominantes de « la banlieue ». Dans l'introduction, le portrait que l'auteur dresse des cités populaires se réduit à la liste des maux qui s'abattaient sur elles – malgré les « milliards d'euros » publics qu'elles recevraient : « **Chômage, ségrégation urbaine, insécurité, montée de l'islamisme, échec scolaire ... Malgré les milliards d'euros des politiques de la ville, les cités ont subi plus que le reste du pays les effets de la crise, au point d'exacerber un **repli communautaire**.** » Une vision apocalyptique que développent ensuite les différentes parties de l'article : « *Religion : la radicalisation* » ; « *Emploi : les zones sensibles, fabriques à chômeurs* » ; « *Abstention : la déconnexion électorale* » ; « *Front national : à la conquête des cités* » ; « *Sécurité : un sentiment d'insécurité intact* ». Tremblez, lecteurs de *L'Opinion*, les « classes dangereuses » sont de retour...

Le Point aussi s'évertue à donner corps à la menace, et, sur la base d'un sondage – après tout, qui sait mieux que « les Français » comment se porte « la banlieue » –, annonce dans un article publié le 25 octobre : « **Banlieues : sept Français sur dix jugent "dangereuses"** ». Un résultat attendu au vu de l'impartialité des questions posées « aux Français », comme ce petit exercice qui invite les sondés à juger si « les adjectifs "pauvre" » (79 %), « mal entretenues » (79 %), « communautarisées » (78 %), « dangereuses »

(71 %) s'appliquent plutôt bien aux banlieues », la question portant sur « la méfiance à l'égard des habitants des banlieues »... ou encore celle-ci, aussi floue qu'étrange : « La plupart du temps, les jeunes qui habitent dans les cités se comportent plus mal que les autres jeunes » ou « pas plus mal que les autres jeunes ». Un choix à sens unique donc : que les « jeunes de cités » puissent se comporter « mieux » que les « autres » ne vient à l'esprit ni du sondeur, ni du journaliste ! Une accumulation de questions orientées et dépréciatives, qui ratifient le péril et la suspicion qu'elles prétendent « sonder »... En matière d'enquête d'opinion, le JDD se distingue également, en sondant... ses lecteurs en ligne – sans garantie méthodologique d'aucune sorte, par conséquent. La question posée, imprégnée de la même fantasmagorie sécuritaire que les articles précédents, porte naturellement sur l'une des questions primordiales concernant les quartiers populaires :



Pour ce qui est du résultat à cette « question du jour », outre qu'il est insignifiant, tant « l'échantillon » de 157 « votants » (sic) est ridiculement faible, il n'est guère surprenant, au vu des efforts déployés par les rédacteurs pour suggérer aux participants la « bonne » réponse. Avec des commentaires de cet acabit, d'abord : « *La banlieue a-t-elle vraiment changé ? [...] Les habitants vivent dans une extrême pauvreté. Certains se tournent alors vers la délinquance et les trafics en tous genres, provoquant des actes d'une extrême violence. Le week-end dernier, trois jeunes garçons ont été tués par balle à Marseille, sur fond de trafic de drogue, selon les premiers éléments de l'enquête.* »

Ou encore avec ce genre de photographie, qui ouvre l'article :

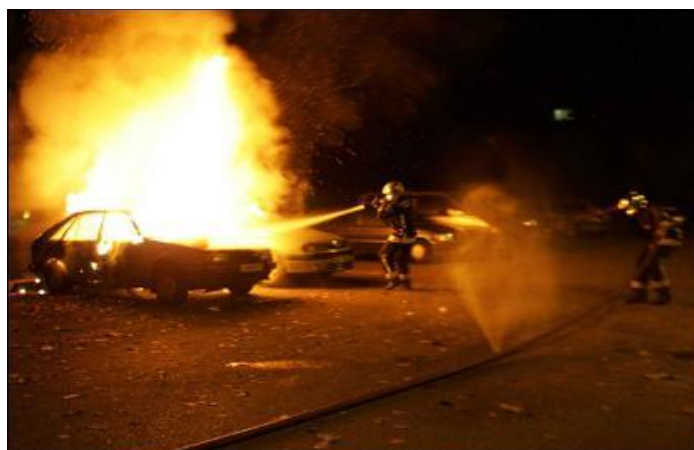


Un choix iconographique qui en dit long sur la manière dont les journalistes du JDD appréhendent le sujet, et que l'on retrouve systématiquement dans la presse (toutes les photographies qui suivent illustrent des articles sur « l'anniversaire » des révoltes de 2005).

L'Obs :



20 Minutes :



Une variante, plus fréquente encore, montre, non plus des pompiers sur fond de voitures en flammes, mais des policiers.

L'Opinion :



RMC / BFM TV :



La Croix :



Slate.fr :



Le Figaro :



Mais les clichés montrent aussi, plus rarement, des habitants des quartiers populaires concernés, tout en conservant toujours le même parti-pris : montrer – en l’occurrence dans Le Parisien – des images spectaculaires de « violences urbaines », avec des véhicules en flammes, et au lieu de (rassurants) policiers en faction, une (inquiétante) foule de « jeunes » encapuchés et visiblement prêts à en découdre :



Des images des émeutes pour illustrer l’anniversaire des émeutes, dira-t-on. Soit. Mais outre qu’on pourrait rêver d’illustrations qui ne soient pas seulement des « clichés » – bien faits, en l’occurrence, pour attraper l’œil et le clic –, cette homogénéité visuelle, reproduisant les mauvais traitements passés, naît de l’habituelle focalisation médiatique sur les « violences urbaines » – déclinées en délinquance et plus généralement en « insécurité » –, édulcorant généreusement toute réflexion sur leurs causes et leurs significations socioéconomiques. Des représentations journalistiques qui sont en grande partie dues à la méconnaissance des « banlieues » par la plupart des journalistes des grandes rédactions [1], qui ne vont pas ou peu sur place et privilégient les sources policières, par ailleurs plus accessibles, notamment à travers le service communication de la préfecture de police – ce qui permet de gagner un temps précieux...

Le Parisien, à l’affût de tout incident qui émaillerait les commémorations des événements de 2005, a fourni le 28 octobre dernier une belle illustration de cette symbiose presse/police avec un article évoquant en titre un « Regain de tension au Val-Fourré ». Un article qui repose manifestement, pour

l'essentiel, sur des sources policières et « officielles », et qui s'intéresse à la tranquillité et à l'ordre publics, ainsi qu'à leur maintien, avant tout.

Après quelques échauffourées ayant opposé des « jeunes » et la police, le point de vue policier est abondamment relayé : « *Nous sommes en vigilance accrue, des renforts ont été demandés* », « *tout est prétexte à la violence* », tandis que le journaliste déploie des trésors d'inventivité pour analyser une situation complexe : « *Difficile de comprendre leurs motivations* » ; « *On a "fêté" cette semaine les dix ans des émeutes en pleines vacances scolaires, une période qui encourage les veillées tardives chez les plus jeunes surtout si la météo est douce* ». Un article dont la première phrase est involontairement très révélatrice : « *La situation au Val-Fourré est à nouveau au centre des attentions policières.* »
« *Au centre des attentions policières* » : et donc digne d'un peu d'attention médiatique. Aujourd'hui, comme il y a dix ans.

Révoltes de 2005 : dix ans après, un traitement médiatique tristement ordinaire
par Benjamin Lagues, Emma Hugauld, Lundi 21 Décembre 2015 <http://www.acrimed.org/Revoltes-de-2005-dix-ans-apres-un-traitement-mediatique-tristement-ordinaire>

Une autre manière de parler des banlieues : le Bondyblog

Le Bondy Blog a 10 ans

(...)

En novembre 2005, alors que les émeutes des quartiers populaires viennent d'éclater, des journalistes du magazine suisse L'hebdo décident d'ouvrir un bureau de correspondants en banlieue, à Bondy, en Seine-Saint-Denis. Pour « bien creuser et tout comprendre » (Bondy Blog, novembre 2005), les journalistes de L'hebdo se relaient durant trois mois, pour couvrir, de l'intérieur, la vie ordinaire de Bondy. Au bout des trois mois, le projet a été confié à des jeunes de Seine-Saint-Denis. Dix ans après, le Bondy Blog est encore bien vivant. Retour sur l'histoire de ce média à part.

Le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois (commune française située dans le département de la Seine-Saint-Denis), trois adolescents veulent échapper à un contrôle de police et se réfugient dans un transformateur EDF. Deux d'entre eux, Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans), sont électrocutés et décèdent. La disparition brutale et accidentelle de ces adolescents « morts pour rien » déclenche 21 jours d'émeutes. C'est dans ce contexte que le **Bondy Blog** est né.

“Des journalistes suisses dans le 9-3”



Pour comprendre « *les maux qui font brûler les cités françaises* » et pour « *saisir le sujet à bras-le-corps* » (L'hebdo, 17.11.2005) L'hebdo installe « *un bureau de correspondants* » à Bondy. **Serge Michel**, actuellement rédacteur en chef du **Monde Afrique**, y est envoyé en éclaireur, suivi de sa collègue **Sabine**

Pirolt. Durant trois mois, seize reporters partent à la rencontre de Bondy et de ses habitants pour comprendre les raisons de leur colère.

Trois mois écoulés et soixante papiers plus tard, les correspondants à Bondy doivent retourner à Lausanne. Ce qui devait être la fin d'une histoire n'était en fait que le début.

En 2006, les journalistes confient le **Bondy Blog** à Mohamed Hamidi (réalisateur et metteur en scène, né à Bondy) qui s'entoure d'une équipe de jeunes blogueurs et blogueuses. L'actuel directeur du **Bondy Blog** est Nordine Nabili. Il y a d'abord été responsable d'édition, de 2006 à 2007, puis rédacteur en chef, de 2007 à 2009.

Depuis que les journalistes suisses sont partis de Bondy, le 28 février 2006, une cinquantaine de jeunes est passée par le Bondy Blog. Parmi eux, certains sont en formation ou débute une carrière professionnelle, d'autres sont à la recherche d'un emploi. Tous ont un point commun : ils sont nés en banlieue ou ils y ont vécu, principalement en Seine-Saint-Denis. Sur le site, les "bondy blogueurs" n'écrivent plus uniquement sur les quartiers populaires. Ils s'intéressent plus largement à l'actualité politique, économique, sportive et culturelle, toujours à travers leur regard de "jeunes-de-banlieue".

Faire entendre la voix des banlieues

Si les blogueurs et blogueuses ont choisi le **Bondy Blog**, c'est pour faire entendre leur voix dans le grand débat national. Depuis 10 ans, le site a fait du chemin. Il a collaboré avec Yahoo France, Télérama, Le Monde, Libération, RFI et Radio France. Il est aussi passé sur le petit écran: en 2011, le Bondy Blog a lancé, avec La Chaîne Parlementaire, le "Bondy Blog Café". Depuis, une fois par mois, dans le café Le Murat, qui jouxte la gare de RER de Bondy, les jeunes accueillent des personnalités politiques. Le but ? Les interroger sur leurs ambitions et leur programme. Le Bondy Blog s'impose rapidement comme **«la voix des banlieues françaises»**.

Bondy Blog, dix ans après

Désormais, le site compte une cinquantaine de plumes et enregistre 1 million de visites en 2015 (chiffres du Bondy Blog). Il a donné naissance à des couples d'amoureux, mais aussi à des couples professionnels comme Mehdi et Badrou. En 2009, la journaliste Pascale Clark les repère sur le blog et leur propose de collaborer avec elle, sur France Inter. Elle leur donne alors carte blanche et en fait rapidement ses "kids". Pendant six ans Mehdi et Badrou animent à deux voix une **chronique poétique** en forme de feuilleton-reportage. **Balla Fofana** est quant à lui arrivé au Bondy Blog il y a deux ans et travaille actuellement à la rédaction du journal télévisé de TF1. **Nassira El Moaddem** a été embauchée à **France Télévisions** et Mehdi Meklat est passé par Le Monde et L'Obs.

Aujourd'hui, le directeur du blog, Nordine Nabili, constate une **«institutionnalisation»** du projet. **«La rage et la révolte c'est difficile à entretenir»** nous confie-t-il. Le Bondy Blog a eu du succès. Si il a réussi à faire entendre la voix de ses jeunes auprès des politiques français, ces derniers les ont-ils écoutés pour autant ?

Mais est-ce aux "banlieusards" de faire le travail sur la banlieue ? Le co-fondateur Serge Michel répond «non».

Dans un **édito** publié le 19 février 2015, Alain Jeannet, rédacteur en chef du magazine suisse L'Hebdo, livre son regard sur ce qu'est devenu le Bondy Blog : c'est **«un miracle»** constate-t-il en annonçant par ailleurs : **«On devrait même inaugurer en 2016 le premier media center en banlieue, près de la gare. L'occasion d'ajouter un chapitre à la Bondy story. Et de pérenniser ce laboratoire éditorial»**.

Mella Manon Le Bondyblog a 10 ans. L'atelier des médias. 26 octobre 2015

<http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/le-bondy-blog-a-10-ans>

« Le Bondy Blog est un média en ligne qui a pour objectif de raconter les quartiers populaires et de faire entendre leur voix dans le grand débat national. Pour cela, il publie le travail d'une cinquantaine de jeunes citoyens, c'est-à-dire des jeunes en formation, en début de carrière professionnelle ou en recherche d'emploi. La plupart résident en Seine-Saint-Denis. » <http://bondyblog.libération.fr/qui-sommes-nous/#.VpIQw7bhCt8> et <https://www.facebook.com/bondyblog.fr/?fref=nf>

Prenez la parole !

A la manière de...



Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (...)
Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont au centre de ces mesures.

Mesure 3

Créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen
« Indissociable de la transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression, l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes disciplines. Il doit apprendre aux élèves à lire et à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie. »

Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

L'expression des élèves Quelques règles

A travers la rédaction d'articles, voire la création d'un média scolaire, les élèves pourront s'emparer de sujets de société et s'exprimer de leurs points de vue, tout en se conformant au cadre de l'expression journalistique.

Les droits et la déontologie des journaux lycéens, la liberté d'expression et ses limites

Tout comme les journalistes professionnels, les journalistes lycéens disposent de droits mais doivent également se conformer aux règles éthiques de la fonction.

Les journalistes jeunes :

1. Ont le droit à la liberté d'expression garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.
2. Revendiquent le droit d'opinion et contribuent à garantir le droit de tous à l'information.
3. Prennent la responsabilité de tous leurs écrits ou autres formes d'expression, signés ou non.
4. Sont ouverts à toute discussion sur leurs publications et s'engagent par souci de vérité à rectifier toute information erronée.
5. Tiennent la calomnie et le mensonge pour une faute, sans pour autant renoncer à des modes d'expression satiriques ou humoristiques.
6. Tiennent la censure et toute forme de pression morale ou matérielle pour des atteintes inacceptables à la liberté d'expression, notamment dans les établissements scolaires, socioculturels et toute autre structure d'accueil des jeunes.

Sont bien sûr bannis, diffamation, injure publique, trouble à l'ordre public.

http://www.obs-presse-lyceenne.org/docs/obs_brochure-circulaire.pdf

L'éthique du journaliste

Le journalisme est l'activité qui consiste à recueillir et sélectionner des informations, à les vérifier, à les hiérarchiser et à les formuler dans un langage spécifique (écrit, parlé, audiovisuel ou graphique). Le journaliste rend compte de la réalité du monde !

La charte d'éthique professionnelle des journalistes



(...)

C'est dans ces conditions qu'un journaliste digne de ce nom :

- Prend la responsabilité de toutes ses productions professionnelles, mêmes anonymes ;
- Respecte la dignité des personnes et la présomption d'innocence ;
- Tient l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité, pour les piliers de l'action journalistique ; tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, le mensonge, la manipulation, la censure et l'autocensure, la non vérification des faits, pour les plus graves dérives professionnelles ;
- Exerce la plus grande vigilance avant de diffuser des informations d'où qu'elles viennent ;
- Dispose d'un droit de suite, qui est aussi un devoir, sur les informations qu'il diffuse et fait en sorte de rectifier rapidement toute information diffusée qui se révélerait inexacte ;
- N'accepte en matière de déontologie et d'honneur professionnel que la juridiction de ses pairs ; répond devant la justice des délits prévus par la loi ;
- Défend la liberté d'expression, d'opinion, de l'information, du commentaire et de la critique ;
- Proscrit tout moyen déloyal et vénil pour obtenir une information. Dans le cas où sa sécurité, celle de ses sources ou la gravité des faits l'obligent à taire sa qualité de journaliste, il prévient sa hiérarchie et en donne dès que possible explication au public ;

- Ne touche pas d'argent dans un service public, une institution ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ;
- N'utilise pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ;
- Refuse et combat, comme contraire à son éthique professionnelle, toute confusion entre journalisme et communication ;
- Cite les confrères dont il utilise le travail, ne commet aucun plagiat ;
- Ne sollicite pas la place d'un confrère en offrant de travailler à des conditions inférieures ;
- Garde le secret professionnel et protège les sources de ses informations ;
- Ne confond pas son rôle avec celui du policier ou du juge.

<http://snj-francetv.fr/la-charte-dethique-professionnelle-des-journalistes/>

L'objectivité du journaliste



Les clés des médias : les journalistes sont-ils objectifs ? Ajoutée le 30 nov. 2015. FranceTV, Réseau Canopé, CleMI <https://www.youtube.com/watch?v=bKmiOpzhTqg>

La ligne éditoriale

Elle répond à 8 critères :

1. Le choix du support
2. Le choix du producteur et du rédacteur en chef
3. Le choix du lectorat
4. Le choix du « décor » ou de la charte graphique
5. Le choix des sujets et des types d'articles
6. Le choix des images, taille et place
7. Le choix de l'angle pour chaque article (titre+contenu)
8. Le choix du langage (niveau de langue, longueur des phrases..)

Les différents types d'articles

Qui, quoi, quand, où, comment et pourquoi ? Les réponses aux premières questions relatent les faits alors que l'analyse et l'interprétation commence dès lors que l'on cherche à répondre aux deux dernières.

Les articles d'information :

la brève : Texte court, sans titre, sans paragraphe distinct. Pas de commentaires, pas d'analyse.

Le filet : Article court avec un titre.

La synthèse : présente l'évènement de la manière la plus complète ie qu'elle peut contenir des éléments de contexte ou recueilli lors d'entretien.

Ces articles sont des articles d'informations « pures » écrits à partir de données de base qu'obtient le journaliste et qu'il peut enrichir de ses recherches personnelles.

Dans cette catégorie d'écrits, on doit s'attacher à répondre aux 4 premières questions de base et rester très rigoureux sur les questions du pourquoi et comment, les commentaires sont totalement proscrits.

Les récits :

Le reportage : les éléments de l'article sont recueillis sur le terrain, les journalistes en reportage relatent ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent.

Le portrait : raconte un personnage aux lecteurs

Le compte rendu : le journaliste relate un évènement auquel il a assisté, il peut glisser vers le reportage ou la synthèse.

Les études :

L'analyse : cet article ressemble à la synthèse parce qu'il prend sa source dans les faits à relater, mais le journaliste veut leur donner un sens et donne une explication des faits sans donner son opinion.

L'enquête : Investigation de terrain où le journaliste approfondit un sujet

Le dossier : il est constitué de plusieurs articles écrits sous des angles variés pour permettre une meilleure connaissance du sujet.

Dans ce type d'article, le journaliste passe du statut de « reporter » à celui de « journaliste d'investigation ».

Les opinions extérieures :

L'interview : le journaliste prépare les questions, choisit son interlocuteur, sélectionne les réponses et les met en forme.

La tribune libre : le journaliste permet à une personnalité extérieure de s'exprimer sur le sujet de son choix

Dans ce type d'articles, ce sont les personnes extérieures à la rédaction qui prennent la parole.

Les commentaires :

l'éditorial : Il est en prise avec l'actualité, court et clair. Il engage clairement tout le journal .

le billet : il n'engage que le journaliste signataire de l'article

la critique : c'est un avis personnel, un jugement.

le dessin de presse : c'est un regard personnel sur l'actualité ayant recours le plus souvent à la caricature.

Source : Manuel du journalisme, AGNES Yves, La découverte, 2002.

Les codes de l'écriture journalistique

L'écriture journalistique est une écriture de précision. Elle est claire, concise. Elle va à l'essentiel parce qu'elle n'a pas de temps à perdre; mais elle doit être aussi exacte que l'écriture scientifique. Elle va au plus simple parce qu'elle doit être comprise par tout le monde; mais elle sait être aussi élégante que l'écriture littéraire. Variable selon ses formes d'expression, l'écriture journalistique a sa propre amplitude.

Dans la presse écrite, ou en ligne, les entrées de lecture sont de plusieurs natures : la photo, la légende, le titre, le surtitre, l'intertitre, le chapô, l'attaque ou accroche, la chute, parfois les notes et le renvoi.

24h dans une rédaction : l'essentiel du journalisme en 4 collections

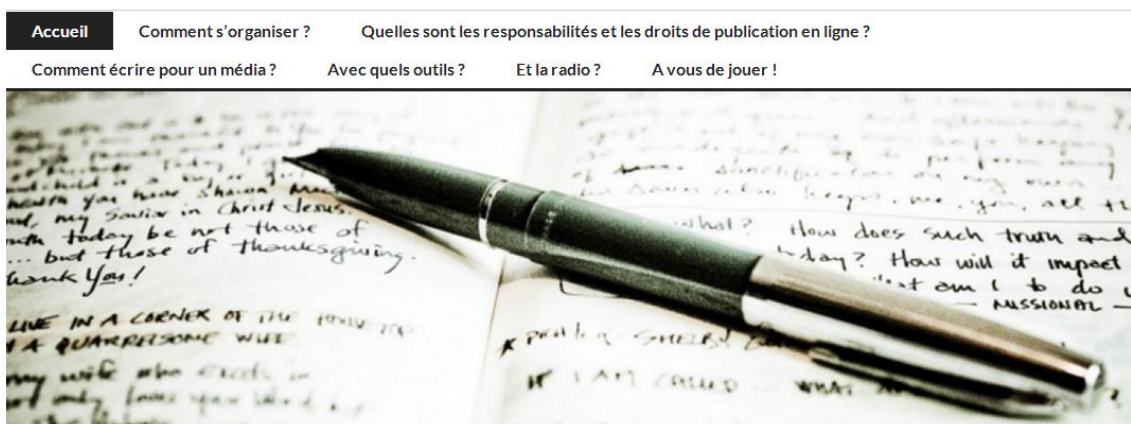
<http://www.24hdansuneredaction.com/>

Pour aller plus loin... Créez un média en ligne !



Créer un média en ligne en classe

Favoriser l'expression des élèves



Pour se lancer dans l'aventure d'un média scolaire, papier, blog, webradio... rendez-vous sur le site du Clemi de Strasbourg à l'adresse suivante : <https://mediascolaire.wordpress.com/>

Bibliographie

Banlieues . Manière de voir- Monde diplomatique. Novembre 2006 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/89/>

Denis Duclos. Une crise d'intégration des jeunes de milieux populaires : Retour sur la grande révolte des banlieues françaises 08/2006 Le monde diplomatique <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/DUCLOS/13741>

Banlieue et discrimination

Gregory Derville. La stigmatisation des « jeunes de banlieue » in Communication et langages Année 1997 Volume 113 Numéro 1 pp. 104-117 http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1997_num_113_1_2789

Centre d'analyse stratégique Des « ghettos » français : abus de langage ou réalité ? Le débat sur la ségrégation à l'heure de la réforme de la politique de la ville Note de veille n°178 Juin 2010 http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/CAS_ghettos_NoteVeille178.pdf

Jeune de banlieue: «Un monstre créé pour effrayer le bourgeois» 27/10/2015 <http://www.tdg.ch/monde/europe/jeune-banlieue-monstre-effrayer-bourgeois/story/14566076>

Effets de quartier, discrimination territoriale et accès à l'emploi. Observatoire national des zones urbaines sensibles. Juin 2013 http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/document_onzus_n4_effets_de_quartier_-_discrimination_territoriale.pdf

Discrimination en raison de l'adresse. Les défenseurs des droits. Mise à jour 2015 <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/mots-cles/discrimination-en-raison-de-ladresse>

Banlieues : entre stigmatisation et auto-censure 30.10.2015 La grande Table. France Culture <http://www.franceculture.fr/emission-la-grande-table-2eme-partie-banlieues-entre-stigmatisation-et-auto-censure-2015-10-30>

Donatien Huet. Dans les banlieues françaises tout est « fait pour que les habitants ne puissent pas s'organiser » 27/10/2015. Arte. <http://info.arte.tv/fr/banlieues-francaises-organisation-habitants-emeutes>

Les chiffres des émeutes de 2005

14 novembre 2005 Faits de violences urbaines survenus sur le territoire national Synthèse judiciaire à 17H00 <http://www.presse.justice.gouv.fr/archives-communiques-10095/archives-des-communiques-de-2005-10235/faits-de-violences-urbaines-survenus-sur-le-territoire-national-11514.html>

Le traitement médiatique des banlieues

Arrêt sur image. Manipulation d'un journaliste du Point. Octobre 2010

<https://www.youtube.com/watch?v=tA0q3TQfNf8>

Henri Maler ; Lire : La banlieue du « 20 heures », de Jérôme Berthaut . 27 Novembre 2013

<http://www.acrimed.org/Lire-La-banlieue-du-20-heures-de-Jerome-Berthaut>

Isabelle Garcin-Marrou Des « jeunes » et des « banlieues » dans la presse de l'automne 2005 : entre compréhension et relégation in Espace et société ed. ERES

<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2007-1-page-23.htm>

Laurent Mucchielli et Abderrahim Aït-Omar Les émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues françaises du point de vue des émeutiers. 2007.

http://www.laurent-mucchielli.org/public/RIP30_Mucchielli_Ait-Omar.pdf

Revue de presse

Les médias et les quartiers populaires. Acrimed <http://www.acrimed.org/-Les-medias-et-les-quartiers-populaires->

A propos du Bondy Blog <http://www.bondyblog.fr/wp-content/uploads/press/press.pdf>

Les réactions de la presse étrangère aux émeutes de 2005. In Les inégalités sur le banc des accusés de Marion Roussey. 18/05/2015. Arte. <http://info.arte.tv/fr/les-inegalites-sur-le-banc-des-accuses>

Jean Rivière & Sylvie Tissot La construction médiatique des banlieues. Retour sur la campagne présidentielle de 2007. 07/03/2012 <http://www.metropolitiques.eu/La-construction-mediatique-des.html>

Olivier Aubert. La fabrique de la haine : *Photos de ces quartiers et de ces banlieues d'où vient tout le mal...* Acrimed. Janvier 2002 <http://www.acrimed.org/Photos-de-ces-quartiers-et-de-ces-banlieues-d-ou-vient-tout-le-mal>

Le Bondy Blog

Hérade Feist, Philomène Bon. Bondy Blog : la voix des banlieues françaises. 17 janvier 2015. Arte <http://info.arte.tv/fr/le-bondy-blog-la-voix-des-banlieues-francaises>

Vie Rapide by Mehdi & Badrou 101 épisodes. Arte. <http://creative.arte.tv/fr/series/vie-rapide-mehdi-badrou>

Education aux médias et journaux scolaires

Revue de presse journaux scolaires <http://clemi.fr/fr/productions-des-eleves/journaux-scolaires/revues-annuelles-de-la-presse-scolaire-et-lyceenne/>

Bruno Duvic et Thomas Legrand. Les clés des médias : une web-série d'éducation aux médias en 25 épisodes de 2 minutes. Générale de production, en partenariat avec FranceTVéducation, le Réseau

Canopé, le CLEMI, France Inter. <http://education.francetv.fr/matiere/education-aux-medias/sixieme/article/les-cles-des-medias>

Clemi : Centre de Liaison entre l'Education et les Médias d'Information. <http://www.clemi.org/fr/>

Education aux médias. CLEMI. Académie de Strasbourg <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/clemi/>